

SEJOUR-STAGE CULTUREL et ARTISTIQUE au SÉNÉGAL

(La Somone)

du 22 février au 7 mars 2020

Tarifs du Séjour-Stage

680 € les 15 jours du 22/02 au 07/03/2020⁽¹⁾ **420 € les 8 jours** du 22/02 au 29/02/2020 ou du 29/02 au 07/03/2020⁽¹⁾

Compris dans ces tarifs:

- Le stage de danse africaine (Mandingue et Sabar)
- Le stage de percussion africaine (Mandingue et Sabar)
- Les spectacles traditionnels
- L'hébergement au Centre Culturel Dieufe Dieule de la Somone (pension complète: 3 repas/jour, eau comprise lors des repas)
- Le transport Aéroport de Dakar / La Somone

Non compris dans ces tarifs:

- Les billets d'avion
- Les dépenses personnelles
- L'eau en dehors des repas
- Les visites et excursions
- · Les tarifs du Séjour-Stage sont fermes, non révisables et non remboursables
- Les dates du Séjour-Stage sont inflexibles et non modulables

(1): En dehors de ces dates, les prestations prévues dans les tarifs du Séjour-Stage sont à la charges du stagiaire (renseignez-vous auprès des responsables de l'Association).









Vaccins Obligatoires (prendre rendez-vous au CHU de Poitiers Centre des maladies infectieuses 05 49 44 44 44)

- -Fièvre jaune (10 jours à 15 jours avant le départ)
- -Hépatite A (15 jours avant le départ)
- -Traitement Paludisme Malaria

ORGANISATION DU SEJOUR-STAGE

Les cours:

Au programme, tous les jours sauf le week-end, Danse et Percussion.

Les cours de danse et de percussion sont assurés par des professionnels danseurs et percussionnistes.

L'hébergement:

L'hébergement des stagiaires se fait dans le Centre Culturel Dieufe Dieule, tout confort (literie, salle de bain et WC privatifs, cuisine, salon, salles de danse), situé dans le village de La Somone en bord de plage. (Prévoir duvet léger).

La pension complète:

3 repas par jour (petit déjeuner, déjeuner et diner) sont prévus dans le tarif du Séjour-stage. Ces repas sont préparés avec soin par des personnes du village. Bien que ces personnes aient à leur charge la tenue du Centre, chaque stagiaire s'engage à participer à l'entretien des lieux communs et à participer aux tâches ménagères du Centre.

L'eau minérale est prévue exclusivement pour les repas. Chaque stagiaire doit prévoir de s'acheter des bouteilles d'eau en dehors des repas.

Loisirs/Temps libres:

En dehors des cours et soirées prévus, l'Association n'organise pas de sorties, néanmoins adressez-vous aux responsables de l'Association pour connaître les « bons plans », sorties, excursions et les coordonnées de guides pour vous accompagner dans vos déplacements.

Ces sorties ne sont pas incluses dans le tarif du Séjour-Stage et sont aux frais des stagiaires.

Spectacles:

Pour vous faire découvrir les ballets traditionnels africains, deux soirées-concert vous seront proposées.

Soirée au village:

Afin de montrer le travail que nous réalisons en France, nous aurons le plaisir de présenter (pour ceux qui le souhaitent) une animation sur une place de La Somone, dans le cadre du Festival de TAAKUSAN.

Prévoir:

Vaccination (fièvre jaune) – Traitement paludique – Crème solaire – Passeport (aucun visa n'est nécessaire pour se rendre au Sénégal).





Trajets:

L'Association Dieufe Dieule donnera des informations quant aux vols d'avions qu'elle aura identifiés comme les moins chers. Il appartient ensuite à chacun des stagiaires de réserver ces billets sur le vol de son choix et de s'assurer des moyens de transports pour l'Aller et le Retour de Poitiers à l'aéroport français de départ.

Conditions:

Les demandes d'inscriptions des mineurs, après accord de l'Association Dieufe Dieule, doivent être accompagnées d'une autorisation parentale et d'une autorisation de sortie de territoire métropolitain. Pour participer, demandez aux responsables de l'Association le bulletin d'inscription.

Chaque stagiaire s'engage à remettre à l'Association Dieufe Dieule une Attestation d'Assurance Responsabilité Civile et une liste de personnes à contacter en cas d'urgence.

Inscription:

Pour participer au Séjour-Stage, veuillez remettre à l'Association Dieufe Dieule le bulletin d'inscription dûment rempli et signé, accompagné d'un acompte de 35% du montant du Séjour-Stage.

En cas d'annulation de votre part, l'acompte ne vous sera pas reversé.

Association Dieufe Dieule - 92 Avenue de Nantes

86000 POITIERS

Mail: dieufedieule@gmail.com 06 21 56 14 29 - 07 71 83 80 77

Plus d'infos sur La Somone et le Sénégal :

www.au-senegal.com

Plus d'infos sur l'Association : www.dieufedieule.com

Responsabilité:

L'Association Dieufe Dieule est dégagée de toutes responsabilités en cas de vol, accidents ou détérioration de biens ou matériels au cours du Séjour-Stage. Chaque personne est responsable, à tout moment de ses actes et de ses affaires personnelles.

Règlement:

Le paiement du Séjour-Stage doit être réglé en totalité au plus tard le 31 janvier 2020.







FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Séjour-Stage Culturel et Artistique au Sénégal – La Somone du 22 février au 7 mars 2020

(Inscription à retourner au plus tard le 15 novembre 2019 Toute réservation faite après cette date ne sera pas prise en compte)

Nom:		
Prénom:		
Date de naissance :	Lieu de naissan	ce:
Adresse:		
Code Postal:	Ville :	
N° Tel portable et/ou fixe	2 :	
Nationalité:		
N° de Passeport :		
Je soussigné M/Mme :		
Demeurant:		
<i>J'accepte</i> que l'Associat d'aucun dommage surv	ion Dieufe Dieule et ses r	ditions fixées par l'Association et ses responsables responsables ne puissent être tenus responsables mes effets personnels durant toute la durée du Sénégal.
Fait à Poitiers, en double	exemplaire	
Le :Signature, précédée de l	a mention « lu et approuvé	· »:
Personne à contacter e	n cas d'urgence :	
Nom:		Nom:
Prénom:		Prénom :
N° de Téléphone :		N° de Téléphone :

FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

Pour toute information complémentaire et inscription concernant votre Séjour-Stage à La Somone, contactez :

ASSOCIATION DIEUFE DIEULE: 06 21 56 14 29 - 07 71 83 80 77 OU dieufedieule@gmail.com